

FORMULAIRE D'INSCRIPTION - SAISON 2018 / 2019

INFORMATIONS ADHERENT

ADHERENT

Nom _____
 Prénom _____
 Date de naissance _____
 Adresse _____
 CP - Commune _____
 Tél domicile _____
 Tél portable _____
 Mail _____

CONTACT OBLIGATOIRE POUR MINEUR

Nom _____
 Prénom _____
 Adresse (1) _____
 CP - Commune (1) _____
 Tél domicile (1) _____
 Tél portable (1) _____
 Mail (1) _____

(1) si différent de l'information donnée pour l'adhérent. Préciser si le téléphone portable est celui du mineur le cas échéant.

SOUHAITS POUR LA SAISON

Championnat équipes jeunes samedi après-midi
 Championnat équipes seniors dimanche matin
 Critérium fédéral individuel (4-5 journées) jeunes
 Critérium fédéral individuel (4-5 journées) seniors
 Loisirs jeunes
 Loisirs senior
 Challenge atlantique Sénior (2)
 Compétitions jeunes débutants (3)

<input type="checkbox"/>	135,00 €	Licence et adhésion compétiteur
<input type="checkbox"/>	135,00 €	Licence et adhésion compétiteur
<input type="checkbox"/>	25,00 €	Participation (Complément par le Club)
<input type="checkbox"/>	35,00 €	Participation (Complément par le Club)
<input type="checkbox"/>	95,00 €	Adhésion loisir
<input type="checkbox"/>	85,00 €	Adhésion loisir
<input type="checkbox"/>	-----	Pris en charge par le Club
<input type="checkbox"/>	-----	Pris en charge par le Club

Pour les réengagements reçus avant le 21/07/2018 et pour les nouveaux joueurs, le tarif de la licence est réduit à 125€ au lieu de 135€

(2) Compétition annexe par équipes de 4 certains vendredis soir (~20h30 >> 1h00). 2 tableaux de classements : 5-9 et 5-13

(3) (Premiers pas pongiste, Circuit Poussins/Benjamins, Tournoi 1ère licence)

REGLES GENERALES

Adhérer au T.T Clissonnais, c'est accepter ses statuts et son règlement intérieur qui sont disponibles sur le site internet du club (<http://www.ttclissonnais.fr>)

Localisation :

Complexe sportif du Val de Moine - Salle Poitou
 Rue Pierre de Coubertin 44 190 CLISSON

Date & signature (faire précéder par la mention " lu & approuvé ") :

AUTORISATION PARENTALE (rayer les mentions inutiles)

Je soussigné(e) _____ étant le père - la mère - le tuteur légal,
autorise l'enfant susnommé : (rayer les mentions inutiles)

- A pratiquer le tennis de table au sein du T.T. CLISSONNAIS pour la saison 2018 / 2019
- A être transporté dans le cadre des activités de l'Association par un autre parent ou un membre de l'Association.
- A se rendre seul et à repartir seul lors des entraînements et compétitions (Je décharge l'Association de toutes responsabilités, les éducateurs ayant pour mission d'être présent 10 minutes avant et après la séance).

et j'autorise:

- L'Association à agir au mieux dans l'intérêt de l'enfant en cas d'accident nécessitant une hospitalisation urgente.

Date & signature (faire précéder par la mention " lu & approuvé ") :

DROIT A L'IMAGE

Je soussigné _____ autorise - n'autorise pas
(rayer la mention inutile)

l'Association T.T. Clissonnais à prendre des photographies me représentant ou représentant (pour les adhérents mineurs) l'enfant susnommé sur les terrains, dans les salles de sport, dans les salles de réunions, ou tout autre lieu lors des manifestations culturelles ou sportives relatives à la vie de l'Association. Leur but unique est d'informer sur la vie de l'Association. Les photographies ne doivent en aucun cas nuire à l'adhérent.

Autorisation de prise de vue :

Les photographies ne pourront être prises que dans des lieux publics, par exemple sur les terrains, dans les salles de sport, dans les salles de réunions, ou tout autre lieu lors de manifestations culturelles ou sportives relatives à la vie de l'Association. Leur but unique est d'informer sur la vie de l'Association. Ainsi, les photographies représenteront, le plus souvent, l'adhérent seul, l'adhérent avec son équipe, l'adhérent avec sa section, des actions au cours des matches, des remises de récompenses. Les photographies ne doivent en aucun cas nuire à l'adhérent. Les photographies seront utilisées soit sur support papier (plaquette de l'Association, lettre d'information, etc ...), soit sur le site Internet de l'Association à l'adresse : <http://www.ttclissonnais.fr>. Les photographies ne pourront en aucun cas être fournies à un tiers (autre association, autre site Internet, organismes ou autres).

Droit d'accès :

L'Association T.T. Clissonnais utilise, pour sa gestion, des fichiers administratifs nominatifs des adhérents. Les informations que vous allez fournir y seront insérées. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concerne (article 34 de la loi « Informatiques et Libertés » n°78-17 du 06 Janvier 1978). Pour l'exercer, vous pouvez vous adresser au Bureau de l'Association.

A
Le

Signature :

Remarque : dans le cas où l'autorisation ne serait pas accordée, les photographies représentant l'adhérent pourront être utilisées par l'Association après application d'un procédé rendant l'adhérent méconnaissable.

Ce document daté et signé est à adresser à :

M. Pierrick SANCHEZ
22, route de la Brébionnière
44190 - CLISSON



**NE PAS SONNER
A LA PORTE**

